RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. - Cl. 1.

N° 822.646

Porte-plume réservoir ou stylographe.

M. Johannes IVERSEN résidant au Danemark.

Demandé le 3 juin 1937, à 16^h 45^m, à Paris. Délivré le 27 septembre 1937. — Publié le 5 janvier 1938. (Demande de brevet déposée au Danemark le 9 juin 1936. — Déclaration du déposant.)

La présente invention a pour objet un dispositif destiné aux porte-plume réservoir qui se remplissent en aspirant l'encre à travers un tube de remplissage, sous l'action 5 d'un piston prévu dans le réservoir à encre. Ce piston peut être relié à une paroi plissée dans sa position normale et qui, lorsqu'elle a été développée dans le réservoir, aspire l'encre, en reprenant sa position normale, lorsque l'extrémité qui porte la plume est immergée dans l'encre.

On utilise déjà dans des stylographes de ce genre des parois constituées par des membranes élastiques qui peuvent être plis-15 sées et qui assurent une fermeture étanche du réservoir à encore en entourant le piston.

Dans le cas de stylos constitués par une matière transparente, il est particulièrement important que la membrane ne soit pas visible. Il est donc nécessaire que cette membrane soit repliée lorsque le piston est rappelé dans sa position extrême, mais dans ce cas, elle présente un encombrement indésirable. D'autre part, on est obligé dans 25 certains cas, dans les stylographes de ce genre, de prévoir un ressort pour rappeler et maintenir le piston dans sa position effacée.

Suivant la présente invention, on remédie 30 à ces inconvénients en utilisant, au lieu d'une paroi repliable, une membrane élastique, en caoutchouc par exemple, qui entoure ou enveloppe le piston de façon étanche et qui ne se plisse pas. Cette membrane est tendue par l'enfoncement du pis- 35 ton suivant son axe longitudinal tout en assurant une fermeture étanche à sa partie supérieure. Grâce à l'élasticité de la membrane, le piston est ramené dans sa position effacée, de sorte que le ressort de rappel 40 habituel peut être supprimé.

Pour bien faire comprendre l'invention, on a représenté sur le dessin annexé, donné à titre d'exemple seulement, un mode de réalisation du dispositif défini ci-dessus, dans 45 lequel on voit en a le réservoir à encre, en c la membrane élastique et en b une douille pourvue d'un filetage et servant à maintenir la membrane, le capuchon du stylo étant vissé sur l'autre extrémité de cette douille 50 après le remplissage. Le piston qui est monté sur le dessin dans sa position de repos est représenté en d.

Lorsqu'on veut remplir le stylo, on enlève le capuchon et on immerge dans l'encre 55 l'extrémité portant la plume. On appuie sur la tige du piston pour l'enfoncer dans le réservoir et, lorsque le piston d est relâché, il est rappelé dans sa position de repos par l'élasticité de la membrane c en aspirant 60 l'encre à travers le tuyau de remplissage. Une bague e serrée par le vissage de la

Prix du fascicule : 8 francs.

douille b contre un rebord de la membrane c maintient cette dernière en empêchant qu'elle puisse être arrachée et introduite dans le réservoir a, sous la poussée du piston. Résumé.

L'invention a pour objet un porte-olume réservoir ou stylographe comportant un piston qui peut être introduit dans le réservoir à encre du stylographe, une paroi déformable qui entoure le piston étant utilisée pour constituer une fermeture etanche. Ce stylographe se caractérise surtout en ce que le paroi qui enveloppe le piston d'une façon étanche est une membrane élastique qui peut être tendue au cours de l'enfonce- 15 ment de ce piston, de sorte que le rappel de ce dernier dans sa position de repos a lieu uniquement sous l'action de détente de ladite membrane.

Johannes IVERSEN.

Par procuration:
ELLUIN et BARNAY.

